



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28946>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-28946**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département de l'Isère

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22380001200013

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38022

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 38

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1796304>

**Identifiant interne de la consultation** : A26TIRO4-PV001

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : www.isere.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail - Habilitation du mandataire en cas de groupement
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Autres exigences économiques ou financières : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Tout autre document permettant au candidat de faire la preuve de sa capacité financière, si celui-ci est objectivement dans l'impossibilité de produire le ou les documents mentionnés ci-dessus pour justifier de cette capacité - Pour justifier des capacités

financières d'un ou de sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces sous-traitants pour l'exécution du contrat, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit des sous-traitants - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des services spécifiés : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) - Pour justifier des capacités professionnelles et techniques d'un ou de sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En plus des documents listés ci-dessus, le candidat aura la possibilité de produire tout autre document lui permettant de faire la preuve de ses capacités professionnelles et techniques - Pour les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire de liste de prestations exécutées, références de leurs dirigeants ou des personnels qui exécuteront le marché (diplômes et/ou expérience professionnelle) et tout élément permettant d'apprécier les capacités financières du candidat

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 21/04/2026 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 30% Prix des prestations : 70%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Création d'un garage à vélo pour le personnel au Collège Frédéric Mistral à St Maurice l'Exil et Création d'un garage à vélo pour le personnel au Collège De l'Isle à Vienne

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45214200

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

**Lieu principal d'exécution du marché** : Collège Frédéric Mistral à 38550 St Maurice l'Exil et Collège De l'Isle à 38200 Vienne 38200 - Vienne

**Durée du marché (en mois)** : 2

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 01 : Collège de l'Isle - Quai Frédéric Mistral - 38200 Vienne. Collège de l'Isle - Quai Frédéric Mistral - 38200 Vienne

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223220

**Lieu d'exécution du lot** : Collège Frédéric Mistral à 38550 St Maurice l'Exil et Collège De l'Isle à 38200 Vienne

- **Description du lot** : 02 : Collège Frédéric Mistral - 4 rue du 19 mars 1962 - 38550 St Maurice l'Exil. Collège Frédéric Mistral - 4 rue du 19 mars 1962 - 38550 St Maurice l'Exil

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223220

Lieu d'exécution du lot : Collège Frédéric Mistral à 38550 St Maurice l'Exil et Collège De l'Isle à 38200 Vienne

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les visites sont organisées sur les deux sites aux trois dates suivantes (de 09h à 10h au collège de l'Isle et de 10h30 à 11h30 au collège Mistral) : Lundi 13 avril 2026 - Mardi 14 avril 2026 - Vendredi 17 avril 2026 Les candidats doivent prendre contact avec les gestionnaires techniques bâtiments

**Autres informations complémentaires :** Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/03/2026